**RAPPEL**

Les ateliers sont gratuits pour les adhérents y participant

L’organisateur reçoit 60 ceps de l'heure en contrepartie

​Afin de limiter la réception de mails et permettre une circulation fluide des informations :

* Si vous êtes intéressé, prévenez la personne qui organise, sinon inutile de prévenir.
* Si l’organisateur n'a pas de réponse (ou pas assez de participants),

*Il se réserve le droit d'annuler l'atelier (en prévenant les quelques personnes intéressées).*